

Envoi par courrier et télécopieur : 418 562-7265

Québec, le 9 août 2006

Madame Lynn Ross  
Directrice générale  
MRC de Matane  
145, rue Soucy  
Matane (Québec) G4W 2E1

**Objet : Projet d'aménagement d'un parc éolien à Saint-Ulric, Saint-Léandre et  
Saint-Damase par Northland Power inc.**

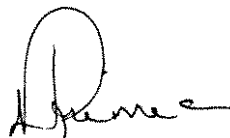
Madame la Directrice générale,

En référence au dossier mentionné, la commission chargée de l'examen de ce projet désire obtenir les renseignements suivants :

1. Northland Power inc. a déposé une nouvelle configuration de son parc éolien projeté en date du 7 août 2006 (documents déposés DA39.1, DA39.2 et DA39.3). La commission souhaiterait obtenir l'avis de la MRC de Matane en ce qui a trait à la conformité de cette nouvelle configuration à son règlement de contrôle intérimaire relatif à l'implantation d'éoliennes sur son territoire.

Une réponse **au plus tard le 14 août 2006 à 12h** de votre part serait appréciée, compte tenu que la commission est en rédaction du rapport qui doit être déposé au ministre sous peu.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur le Vice-Président, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Josée Primeau  
Coordonnatrice du secrétariat  
de la commission